Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 90 (1993)
Heft: 11-12

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Concours des ruchers SAR

Depuis plus de cinquante ans, ce concours est régulièrement organisé sous les auspices de la SAR.

Chaque région de Romandie reçoit à tour de rôle la visite du jury. Tout membre de la SAR depuis trois ans et possédant cinq colonies est invité à y participer.

Le concours des ruchers n'est pas comparable à d'autres concours où il suffit de jeter dans la première boîte aux lettres venue une carte que l'on complète de quelques mots. Ce que la SAR met sur pied chaque année nécessite un minimum de préparation, d'investissement en temps et quelques frais. Une ligne de conduite, une marche à suivre pour satisfaire les exigences demandées. Mais ce n'est pas un examen et le jury apprécie toute forme de conduite du rucher, installation, système de ruche, emplacement, laboratoire et matériel.

Cette participation est profitable à l'apiculteur et même pour son entourage. C'est un stimulant pour sa société; l'occasion rêvée pour adapter son exploitation, réaliser ce que l'on souhaite depuis longtemps, contacter des collègues, s'affirmer en tant qu'apiculteur, parfaire ses connaissances, ajouter une référence à son image de marque!

La bibliothèque SAR, les vulgarisateurs, les moniteurs, les inspecteurs, tous sont là pour offrir leurs services.

La réflexion souvent entendue: «Je ne peux pas présenter mon rucher» n'est pas valable.

En 1994, c'est la 2e circonscription qui sera visitée. J'ose espérer que ces quelques propos aideront les hésitants à se décider, et que nous aurons la joie de rencontrer des apiculteurs motivés et enthousiastes.

Au nom du jury: *Fernand Bovy*

Donnez de votre sang.
Sauvez des vies.